



CINÉ-DÉBAT INCLUSIF « CRIP CAMP »
27 JANVIER 2022 AU CINÉMA LE MÉLIÈS DE MONTREUIL

TRANSCRIPTION RÉALISÉE EN SIMULTANÉE PAR VOXA DIRECT

Elisabeth Auerbacher : La genèse de ce que je viens de découvrir dans ce film est une prise de conscience politique, parce qu'aux États-Unis c'est aussi politique. Peut-être que nous, on était plus parti politique. Mais en tout état de cause elle est aussi politique. Le camp, ce sont les hippies, et nous, c'est la suite de 68, ce sont les pétroleuses, le combat des femmes. Et c'est la prise de conscience : nous en tant qu'individus, on est des citoyens comme les autres. On a fait la première manifestation de rue en 73, le Comité de lutte des handicapés, en remontant le boulevard Raspail. Je vous rappelle qu'à l'époque, en France, on faisait faire la quête par les personnes handicapées. Et nous, ce qu'on a aussi en France, ce sont les associations gestionnaires. C'est-à-dire qui ont leur pré carré. Et leur pré carré c'est l'institution, avec les foyers, avec les centres d'aide par le travail. Maintenant, ce sont les ESAT. Et là, on avait un problème par rapport à justement les institutions.

Donc on a créé le Comité de lutte des handicapés, pour être citoyen et en analysant les causes et les conséquences politiquement. Et ça m'a amusé parce que la photo où on voit la jeune femme au milieu des voitures, on peut avoir le même genre de photo lorsqu'on militait avec le comité d'action des prisonniers : on est devant la prison de Fresnes, je bloquais toute seule avec mes cannes la grande avenue. Donc on a une similitude au niveau de l'action. On avait la loi de 73, qui est encore très charitable, contrairement à l'article 504 qui a été cité dans le film. Deuxième chose, les divisions, qui, au lieu de nous unir, on a pris les Champs-Élysées en 74, mais qui n'a pas pu continuer et s'intégrer dans un mouvement... Car les actions vues dans le film, on en a fait aussi, on a occupé l'APF, les Champs-Élysées, etc.

Il y a eu toutes ces manifestations, mais à un moment, le rapport au pouvoir qui est très bien montré dans le film, d'ailleurs on n'aurait jamais pu entrer dans un ministère, ça a été cassé par la nécessité des egos de chacun et des revendications de partis politiques, pas politique au sens général du terme, mais de partis politiques.

Stéphane Rastello : Une petite parenthèse : je me suis rendu compte que nous avons oublié les personnes malvoyantes ou aveugles, personnellement, j'ai un léger handicap moteur qui se traduit par une hémiplégie, je porte des lunettes, et j'approche de la soixantaine, et tout le monde croit que j'approche de la cinquantaine.

Elisabeth Auerbacher : Moi, je suis petite, j'ai toujours les cheveux en bataille, j'ai les yeux bleus, j'ai un Spina Bifida. Heureusement, c'était trop compliqué pour aller à Garches, personne ne voulait de moi. Je suis en fauteuil roulant. Plus jeune, je marchais avec des cannes. Sinon, j'ai été avocate. Maintenant, j'ai 74 ans, et je vis la vie de retraitée.

Maya Legrain : J'ai 23 ans. Pour la description physique, je suis blanche, j'ai les cheveux courts. Je suis infirme moteur cérébrale, même si je crois que ce n'est plus le terme officiel. C'est comme une hémiplégie aussi, comme Stéphane. Comment je suis arrivée au militantisme : au lycée, j'ai commencé à me définir comme féministe, j'ai commencé à revendiquer mon identité politique en tant que femme. Et plus tard, ma part handicapée que j'ai depuis la naissance, je ne l'avais jamais revendiquée comme quelque chose de politique, alors que ça l'était. A l'étranger, je me suis rendu compte que je n'étais pas comme les autres, ce n'était pas une histoire de pitié, de compassion, de courage, d'inspiration, mais une question d'accessibilité et de ce qu'on mettait à ma disposition. C'est ainsi que j'en suis arrivée à me lancer dans le militantisme antivalidiste.

Je n'ai rien contre les valides. Mes parents qui sont dans cette salle sont valides, je n'ai rien contre eux. En revanche, j'ai quelques griefs contre les escaliers.

Jean-Luc Simon : Moi, je suis en fauteuil roulant. J'ai 5... Non ! 63 ans. J'ai encore un peu de cheveux, j'ai une chevelure qui tient le coup, un petit bouc, je fais 1,80 m tout déplié, je suis plutôt grand. J'ai très mal aux épaules car je fais beaucoup d'efforts. Qu'est-ce qui nous amenés là ?

Stéphane Rastello : Oui, quel a été le déclic ?

Jean-Luc Simon : Le déclic, il a été tout de suite pour moi. Je suis passé d'un côté à l'autre du lit d'hôpital. J'étais infirmier, et je suis passé malade. Quand je me suis réveillé d'un coma de 15 jours, que j'ai compris ma paraplégie, je me suis retrouvé dans un centre de rééducation, je me suis dit : bon sang, tout ce que je croyais être la réalité du handicap et ce que je vis, c'est complètement autre chose. Je découvrais une réalité dont je ne doutais pas. Ce dont j'étais

chargé avant d'être handicapé, ce que ma culture portait ne correspondaient pas à la réalité que je vivais.

Je me suis dit : il y a un truc, il y a des choses à éclaircir.

Stéphane Rastello : Vous pensez tous les trois, que la manière dont la lutte est montrée dans le film, car le film l'a très bien montrée, il y a une narration qui est très efficace, que ce type de lutte, d'une part, a encore sa raison d'être, et d'autre part, serait aussi efficace en France ?

Elisabeth Auerbacher : Il y a une chose importante dans le film, qui raconte la genèse, l'action et ce qu'ils sont devenus. Il y a quelque chose de très important dans ce film. D'abord, c'est quand Judith dit : on n'est pas malades ! C'est très important. Il faut entendre qu'une personne handicapée n'est pas malade. On a des différences, des corps différents, mais on n'est pas malades. La deuxième chose qui est encore applicable par la loi de 2005, et on le voit encore avec la baisse de l'AAH si vous êtes marié à quelqu'un qui gagne de l'argent... Je ne sais plus comment on appelle ça...

Maya Legrain : Déconjugalisation !

Elisabeth Auerbacher : ... La loi ne fait pas tout. C'est-à-dire que le combat, c'est exactement la même chose contre le racisme, l'antisémitisme. Quand on est dans une revendication pour une non-discrimination. Et on a des lois, la Charte européenne, on peut attaquer, aller à Luxembourg à la Cour, à la Cour européenne des droits de l'homme, c'est à côté. Ça existe. La loi, vous l'avez, la loi du 11 février 2005, vous avez l'obligation d'aménager l'espace public, tout ce qui est ouvert au public, appartement, normalisation. Et qu'est-ce qu'on fait ? On restreint. Donc, la loi ne fait pas tout.

Et qu'une personne handicapée puisse parler d'autre chose. Je suis admirative de la ministre de l'Énergie en Israël. Elle est centriste. Elle ne s'occupe pas du handicap. Elle est ministre de l'Énergie et de l'Écologie. De même, Abad qui est porte-parole des LR ne parle pas du handicap, mais de la droite. Tant qu'on sera toujours renvoyés dans le handicap, le ghetto du handicap, ça ne marchera pas.

Stéphane Rastello : Peut-être préciser que Damien Abad est atteint d'arthrogrypose, ça ne se voit pas forcément à la télévision, mais il a besoin d'un assistant personnel pour les actes de base de la vie.

Stéphane Rastello : Est-ce que la lutte peut être encore utile et efficace, et d'actualité, ne serait-ce qu'en France aujourd'hui ?

Maya Legrain : A mon avis, oui, sinon on n'arrive à rien, car les lois ne font pas tout. Par exemple, embaucher 6% de personnel handicapé en entreprise, il y a beaucoup d'entreprises qui préfèrent payer des amendes plutôt que de mettre des rampes à l'entrée de leur bâtiment. Donc il faut agir. Ça me semble crucial d'avoir des actions en tout cas concrètes et sans qu'on se fasse taxer d'extrémistes.

Je veux juste des droits.

Comme le disait Judith Heumann dans le film, je ne veux pas être reconnaissante pour des toilettes accessibles, pour avoir exactement les mêmes droits que tout le monde.

Stéphane Rastello : C'était à la base de la loi américaine, de l'article 504, qui interdisait la discrimination et qui n'a été appliqué qu'en 1990, amendé encore en 2008, alors que nous on était à la loi du 11 février 2005, et on croyait naïvement que d'ici 2015 tout serait accessible.

****INTERVENTIONS DES SPECTATEUR·TRICE·S****

La place du handicap psychique dans « Crip Camp »

Stéphane Rastello : Il y a déjà une explication toute bête, c'est que le handicap psychique a été reconnu comme handicap beaucoup plus tardivement, et c'était une époque... Vous avez vu que ça se passait dans les années 70. On n'en parlait peu. C'était l'époque de « Vol au-dessus d'un Nid de Coucou » par exemple.

Ce n'est pas traité dans le film, mais en ce qui concerne le handicap psychique, à Retour d'Image, nous cherchons, nous promovons des films qui traitent de ça, et depuis notre création. Mais c'est vrai, vous avez raison, le film traite d'une autre époque où le handicap psychique n'était pas reconnu comme un handicap, ce qui l'est pourtant, à part entière.

Jean-Luc Simon : Et pourtant, il est présent dans le film. Quand Judith parle de la désinstitutionalisation, et de cette institution où ils ont découvert tous ces enfants avec handicap psychique lourd qui baignaient dans leur pisse et dans leur merde. Le mouvement s'est inspiré de cette situation-là pour prêcher la désinstitutionalisation. Le mouvement des personnes handicapées psychiques le plus novateur, le plus revendicateur, qui s'appelle *Psychiatric Survivor*, les survivants de la psychiatrie, qui sont d'anciens patients de la psychiatrie qui se sont organisés dans les années 40, ont été les premiers à demander d'autres solutions pour le soin des personnes qui nécessitaient des soins psychiatriques.

C'est très peu évoqué, mais on voit dans le film que ce mouvement fait partie des choses.

La loi ne l'a reconnu en France qu'en 2005. J'ai entendu beaucoup de personnes handicapées physiques dire : je ne suis pas fou, je ne suis pas handicapé mental ! Il y a une espèce de rejet, et il faut qu'on apprenne tous à se connaître, à s'entraider, à se soutenir. Mais le mouvement des personnes handicapées psychiatriques fait partie de ce mouvement-là. Il est tellement fort aujourd'hui qu'il finit par obtenir des choses que nous n'obtenons pas. En termes de soutien mutuel par exemple, la création des GEM (**Les Groupes d'Entraide Mutuelle*) a été une avancée que nous attendons depuis longtemps.

Stéphane Rastello : En Suisse, il y a une formation de pair-aidant dans le domaine de la psychiatrie, c'est-à-dire des gens qui travaillent dans des institutions pour personnes ayant des troubles psychiques.

Elisabeth Auerbacher : Ça fait un peu histoire, mais il y avait eu une tentative, qu'on appellerait maintenant la convergence des luttes, avec les mouvements féministes, et les mouvements sur l'antipsychiatrie, le nom ne me revient pas... On a fait des choses tous ensemble, on a essayé de faire une espèce de confédération de tous ces mouvements de lutte, bon, ça a échoué. Mais il y avait ce mouvement, et la désinstitutionnalisation est complètement dans le combat des personnes handicapées physiques, mentales, psychiques. On ne fait pas de différence. Chaque handicap est différent, c'est une globalité.

L'inclusion des personnes en situation de handicap

Jean-Luc Simon : Sur l'éducation inclusive, on ne peut pas faire jouer un système contre l'autre. On a besoin de tout. Mais ouvert. Il faut qu'on puisse aller dans les institutions et en sortir aussi facilement. L'institution, l'hôpital, heureusement qu'il était là, l'école aussi. Car j'ai pu y entrer et en sortir. Le problème des institutions spécialisées, c'est qu'il est difficile d'y entrer car il n'y a pas de place, et une fois qu'on y est, on ne peut plus en sortir.

A partir du moment où on pourra circuler entre ces groupes, on pourra être gagnant. Le jour où on pourra sortir du groupe de la famille pour aller dans un autre, c'est-à-dire être libre, c'est ça.

Qui va m'apprendre à avancer dans un fauteuil roulant sinon un autre utilisateur de fauteuil roulant ? Que penser du gamin dans une école inclusive avec tous les autres, mais qui ne rencontre jamais ses semblables ? C'est-à-dire le gamin en fauteuil roulant qui n'a jamais rencontré d'autre gamin en fauteuil roulant ? Comment il peut apprendre ce qui est spécifique.

Je suis content de rencontrer de temps en temps mon groupe de paraplégiques, pas pour m'y enfermer, mais pour prendre un peu d'air, un peu de normalité. Quand je suis avec mes potes en fauteuil roulant, personne ne fait un scandale ou est étonné parce qu'il y a un problème de sonde urinaire, ou autre. Ça fait partie de notre ordinaire. Ailleurs, c'est beaucoup plus difficile. Ça me donne de la force pour l'inclusion au milieu des autres tous les jours, car ça, c'est compliqué. Tout le monde peut le dire. De temps en temps, un groupe de semblables, ça me redonne de l'air. Donc je dois pouvoir traverser les groupes et être libre. Arrêtons d'ériger un système contre un autre, nous avons besoin de tout le monde.

Maya Legrain : Ce que tu dis, c'est très pertinent. On pourrait appeler ça la différence entre la non-mixité imposée et la non-mixité choisie, c'est-à-dire nous réunir de force dans un endroit, ou nous, de notre propre chef, choisir de de nous réunir et dans ce cas-là, se faire taxer de communautaristes. D'un point de vue personnel, le fait de grandir avec un grand frère qui avait la même maladie que moi, ça m'a permis de grandir avec un modèle, avec quelqu'un qui me ressemble, qui m'a dit que je n'étais pas un monstre. Mine de rien, c'est incroyablement libérateur, de mon point de vue.

Tatiana (spectatrice) : Pour rebondir sur ce qu'a dit Jean-Luc Simon et Maya Legrain... Je suis Tatiana. Je ne suis pas née aveugle, j'ai perdu la vue à 15 ans. A partir du moment où j'ai perdu la vue, plus d'école. On m'a dit : ce n'est pas grave, dans un an, tu iras chez les aveugles. Je n'ai pas senti tout de suite ma différence, car je me suis retrouvée avec des gens qui ne voyaient pas, comme moi. Au bout de 2 ans, j'avais quasiment 18, 19 de moyenne simplement parce que j'avais eu un niveau d'apprentissage que les autres n'avaient pas eu. On m'a dit : au niveau scolaire, il faut que tu te fasses intégrer, que tu ailles avec les voyants, tu peux faire des études. Je suis partie me faire intégrer dans un lycée à Paris, et je me suis retrouvée avec que des valides. Et c'est là où je me suis rendu compte de ma différence réelle. Il faut parler d'inclusion, oui il faut passer par des semblables. On m'a appris le Braille, à me servir d'un ordinateur, à taper sur un clavier. Sans ça, aujourd'hui, je ne pourrais pas aller sur Internet, faire mon courrier, faire des notes, lire des livres à mes enfants et travailler. Il faut faire très attention à l'inclusion obligatoire. Aujourd'hui, pour les personnes handicapées visuelles, au lieu de trouver les moyens de les faire travailler comme les autres enfants, on leur dit : ils sont aveugles, on ne leur fait pas faire de géométrie. Qu'est-ce qui vas se passer ? Arrivés en seconde, on dira qu'ils n'ont pas le niveau pour une filière scientifique.

Maya Legrain : Il faut se réunir, sinon l'histoire est incomplète. En découvrant ce film, ce qui m'a le plus émue, c'est de découvrir une histoire qui me semble

être la mienne, une histoire collective de comment on a acquis nos droits, et dont je n'avais jamais entendu parler avant 20 ans.
C'est pourquoi ça me semble important.

Jean-Luc Simon : Ce qu'il y a de plus important aujourd'hui, au-delà des mouvements, unir les mouvements, oui, agir tous, apprendre à résister tous les jours, à une oppression, à la directivité des autres, à ceux qui vous disent : toi, tu seras bien ici ! Non ! Moi seul sais où je serai bien.

C'est le pouvoir sur soi-même. Pour garder ça, car c'est difficile, le groupe de semblables, de pairs, faire groupe avec des gens qui rencontrent les mêmes difficultés que nous, c'est ça qui va nous redonner de la force pour retourner dans la difficulté de la vie ordinaire, car la vie ordinaire, c'est compliqué pour nous. Donc il faut qu'on ait du soutien qu'on trouve dans le groupe de pairs.

Les GEM peuvent être une réponse. Vous serez soutenus par ceux qui ont trouvé des solutions face à des situations similaires aux vôtres.